Département de l'Hérault

2015 10 12 14

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 10 décembre 2015

Membres en exercice: 34

Date de la convocation: 02/12/2015

L'an deux mille quinze et le dix décembre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 20

orvoquee,s est reunie sous la presidence de Monsie

Dont Présents non votants :0

<u>Présents</u>: Francis BOUTES, Michaël ANDERS, Jean ARCAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL.

Représentés : 3

René CAUQUIL, Guy ROUCAYROL

Votants: 23 Pour: 23

Représentés: Jean-Pierre BARTHES par René CAUQUIL, Isabelle GIL par Francis

BOUTES, Alain SICILIANO par Daniel GALTIER

Contre: 0

Présents non votants :

Abstentions: 0

Excusés: Josian CABROL, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS,

Catherine REBOUL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Santé: Réponse territoriale en addictologie

Le 4 juillet 2013, le Pays a conclu avec l'Agence Régionale de Santé un Contrat Local de Santé. Cet outil d'articulation et de mise e cohérence des politiques publiques de santé porte sur quatre axes stratégiques :

- Soins de premier recours et urgences
- Parcours de santé des personnes âgées
- Panier de services de soins et de prévention de proximité : Addictions, santé mentale des jeunes, accès aux droits et aux soins
- Développement de la télémédecine

Dans le cadre de la thématique « addictions », un travail a été lancé, en lien avec l'association Episode. Sur la base d'une étude approfondie des besoins, tant en termes de prévention, de soins, que de soutien aux professionnels, un schéma territorial de réponse en addictologie a été élaboré en concertation avec les différents acteurs du territoire concernés.

Compte tenu des enveloppes budgétaires qui ont pu être dégagées, une première phase de réponse (validée en Comité de pilotage du 23 juin 2015), aux besoins du territoire sera mise en place d'ici fin 2015, à travers l'ouverture de :

 2 permanences de Consultations Jeunes Consommateurs (Saint-Pons et Olonzac), à raison d'une journée par semaine

Ces consultations Jeunes Consommateurs visent à

- · Proposer un accompagnement de proximité en addictologie pour les jeunes et leurs parents
- Développer une stratégie d'intervention précoce auprès des jeunes et au plus près du début de leur consommation. Favoriser le dialogue avec les proches et les parents afin d'étayer le soutien auprès des jeunes.
- Soutenir, étayer, renforcer les compétences parentales dans l'accompagnement éducatif des jeunes ayant des comportements de consommation à risques.
- Favoriser pour les professionnels un socle commun de connaissances et de postures autour de la clinique du jeune et de l'adolescent.
- En fonction du temps disponible, Favoriser le développement des actions de prévention primaire et secondaire en soutenant les acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre de leurs actions.

4 permanences de soins de proximité (Capestang, Magalas, Roujan et Saint-Chinian), à raison d'une

RF

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 16/12/2015

034-253403554-20151210-2015_10_12_14-DE

journée d'intervention hebdomadaire, en alternance sur les différents lieux de permanence

Ces permanences visent à :

- Renforcer le lien avec les habitants et les professionnels du secteur pour optimiser l'accès aux services spécialisés en addictologie notamment le CSAPA EPISODE à Béziers et Bédarieux.
- · Communiquer sur l'offre de service en addictologie du territoire,
- Permettre un premier contact, pour repérer, évaluer, proposer une prise en charge brève et orienter la personne.

Une évaluation de ces dispositifs sera réalisée au bout d'un an de fonctionnement afin de vérifier leur bonne adéquation aux besoins locaux, et de réajuster la réponse si nécessaire.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir prendre acte du démarrage de cette première réponse à la problématique en addictologie.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte du démarrage de cette première réponse à la problématique en addictologie.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 10 décembre 2015.

Le Président, Francis BOUTES

RF Sous Prélecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 16/12/2015
034-253403554-20151210-2015_10_12_14-DE